

Communiqué de presse  
Le 18 octobre 2023

## Un bilan d'activité 2022-2023 riche et positif pour VALHOR

**A l'occasion de son Assemblée Générale du 18 octobre, VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, a dressé un bilan positif de son activité menée entre juillet 2022 et juin 2023. Elle a, en effet, multiplié les actions au service des 5 grands axes qui structurent son activité.**

« Cette année, notre ambition était de garder la filière du végétal dynamique alors que nous devons faire face à de nouvelles difficultés liées à l'énergie, à l'inflation ou à l'insuffisance de la ressource en eau », explique Catherine MULLER, Présidente de VALHOR. « De juillet 2022 à juin 2023, l'Interprofession a travaillé sur de nombreux sujets au cœur des préoccupations des entreprises de la production horticole, du paysage et du commerce horticole ».

L'activité de VALHOR se structure autour de 5 grands programmes d'actions, marqués chacun par des réalisations majeures menées sur l'année écoulée :

### 1. Développer le potentiel économique des entreprises avec :

- **La gestion du plastique dans la filière horticole**, à travers notamment la signature en janvier 2023 d'une charte visant à renforcer l'écoconception des poteries horticoles en plastique pour favoriser leur recyclage. VALHOR a également participé à la création en février 2023 d'une filière nationale de collecte et de recyclage des poteries horticoles professionnelles usagées en polypropylène.
- **L'optimisation des pratiques logistiques**, avec la création d'une fiche d'alerte et de signalement de produit en cas de problème identifié sur un lot de végétaux, la création d'une affiche de bonnes pratiques pour le retour des rolls ainsi qu'une plus large dotation des points de vente en rolls.
- **Le développement à l'export**, l'Interprofession ayant accompagné 15 producteurs au salon International Professionnel de l'Horticulture et de la Pépinière (IPM) à Essen en Allemagne, favorisant ainsi la visibilité de l'offre française de végétaux en dehors de nos frontières.
- **La certification**, avec notamment la mise à jour aux côtés d'Excellence Végétale, et de l'organisme certificateur Ocacia, du référentiel technique, du plan de contrôle et de l'outil de calcul des points pour l'ensemble des indicateurs de Plante Bleue Niveau 3. Ceci afin de maintenir l'accès à la Haute Valeur Environnementale (HVE) pour les horticulteurs et pépiniéristes français. Le lancement en novembre 2022 du Label Rouge Arbres fruitiers de jardin, le travail réalisé autour de la commercialisation de sapins de Noël IGP, la révision continue de la Charte Qualité Fleurs ainsi que la marque Fleurs de France témoignent également de la volonté de VALHOR de soutenir l'animation, la gestion, la défense et la promotion des labels interprofessionnels ainsi que des signes d'identification de l'origine et de la qualité.

## 2. Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services avec :

- **L'exclusion des primevères obconiques sans primine de la « Loi Santé »**, grâce à l'action menée par VALHOR auprès du ministère des Solidarités et de la Santé, afin de valoriser la non-dangerosité pour la santé humaine de ces variétés et cultivars sans primine.
- **La mise à jour du Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes**, menée par l'Interprofession depuis fin 2022, permettant ainsi de faire évoluer la liste des végétaux soumis à restriction. Le site internet dédié a été actualisé et les démarches d'engagement simplifiées.
- **L'anticipation du retrait des substances actives et usages mineurs**, sujet sur lequel s'implique VALHOR depuis avril 2023 en participant, comme seule représentante des intérêts de la filière, aux travaux engagés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.
- **Le soutien à la recherche et à l'innovation en faveur des enjeux environnementaux et sanitaires**, à l'image de la participation à l'actualisation de l'édition de l'ouvrage « Conception écologie d'un espace public paysager » de Plante & Cité, du financement du développement de l'application Baco à destination des conseillers horticoles d'Astredhor ou encore du projet IRRIG dédié à la gestion des ressources en eau des collectivités françaises par exemple. Et tant d'autres actions conduites par l'institut et le centre technique.

## 3. Favoriser la connaissance de la production et du marché avec

- **L'analyse d'un panel de consommateurs de végétaux**, co-financé par VALHOR et France AgriMer, afin de suivre les habitudes de consommation des particuliers, leurs achats en valeur et en volume et leurs demandes de prestations pour le jardin. Les usages des pots horticoles en plastique par les Français ainsi que leurs pratiques quant à la consommation d'eau pour le jardin ont également été analysés.
- **Le baromètre de conjoncture d'activité du paysage**, commandé par VALHOR et réalisé auprès de 350 entrepreneurs du paysage pour suivre l'évolution semestrielle de l'activité des entreprises du paysage pour leurs trois types de clientèles (particuliers, entreprises privées et établissements publics).
- **La veille réalisée pour les acteurs du végétal**, avec un suivi quasi quotidien des actualités de la filière du végétal et de ses acteurs, pour réaliser la newsletter VALHOR EN VEILLE. VALHOR mène également une veille horticole internationale, pour suivre les enjeux, les sujets clés et les bonnes pratiques d'un marché du végétal devenu européen voire désormais international.

## 4. Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse et l'excellence des métiers de la filière et attirer de nouveaux talents avec :

- **La valorisation de la filière et de ses acteurs tout au long de l'année**, avec, à l'automne 2022, le lancement du nouveau site internet autour d'un nouvel écosystème digital, ainsi que d'une campagne de communication grand public intitulée « Le végétal, c'est la vie ! »
- **Les réponses aux attentes sociétales et environnementales**, avec par exemple l'organisation de la Semaine du Jardinage pour les écoles en mars 2023 afin de sensibiliser les enfants au végétal et au respect de l'environnement, ou encore la 7<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Fleurs pour les Abeilles en juin 2023

pour valoriser les plantes mellifères auprès du grand public. Ou encore le parrainage de la 20<sup>ème</sup> édition des Rendez-Vous aux Jardins organisés par le ministère de la Culture.

- **Le soutien à des concours et des coupes, pour valoriser l'excellence des métiers de la filière**, comme le Concours National de Reconnaissance des Végétaux, l'Oscar des Jeunes Fleuristes ou encore les concours « Un des meilleurs apprentis de France » et « Meilleurs ouvriers de France ».
- **La mise en lumière des commanditaires** publics et privés avec la 15<sup>ème</sup> édition des Victoires du Paysage qui vise à valoriser les professionnels du végétal (paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, producteurs de végétaux).
- **La sensibilisation des décideurs à l'importance du végétal**, à travers par exemple le partenariat de VALHOR avec l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) autour du rôle du végétal dans la construction et l'usage des bâtiments urbains, l'implication de l'Interprofession dans le programme international « Plus de cités vertes en Europe » ou son partenariat avec l'AMF (l'Association des Maires de France) pour sensibiliser les maires à la place du végétal dans la planification urbaine.

#### 5. **Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles avec :**

- **La défense des intérêts de la filière**, avec la participation de VALHOR aux événements professionnels clés tels que son partenariat avec le Salon du Végétal en septembre 2022, ou encore sa présence à Novafleur, à FlorEvent et à la soirée des trophées Graines d'Or.
- **L'information aux professionnels**, à travers un panel d'outils de communication dédiés tels que la mise en ligne de l'espace « Mon Espace Pro » accessible depuis le site valhor.fr qui permet aux professionnels d'accéder à des outils de communication ainsi qu'à des informations exclusives, la diffusion de newsletters régulières (VALHOR INFO, VALHOR EN VEILLE, La Lettre Cité Verte) ou encore les réseaux sociaux de l'Interprofession qui relaient chaque jour les actualités et les actions menées par VALHOR.
- **L'influence et la notoriété de la filière, aux plans européen et international**, VALHOR étant membre de l'ENA, Union fleurs et AIPH, associations internationales qui œuvrent au développement de la filière.

*« Pour 2024, les enjeux sont nombreux pour notre filière, qu'ils soient économiques, sociétaux, énergétiques ou environnementaux. Nous devons continuer à travailler de concert, pour répondre aux aspirations sociétales des citoyens, qui sont aussi des consommateurs. Plus que jamais, à l'aube de ses 20 ans d'existence, la mission d'intérêt général de VALHOR est de remettre le végétal au cœur de la ville, et de la vie ! »* conclut Catherine MULLER

## CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL

**186 000**

PROFESSIONNELS  
du végétal

au sein des

**52 000**

ENTREPRISES

réalisant

**15**

MILLIARDS €  
de chiffre d'affaires

LA PRODUCTION

LA DISTRIBUTION  
ET LA COMMERCIALISATION

LE PAYSAGE

Plus de

**2 900**

ENTREPRISES

Près de

**18 000**

ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Plus de

**31 000**

ENTREPRISES

**1,4**

MILLIARD €  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

**7,5**

MILLIARDS €  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

**6,6**

MILLIARDS €  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Plus de

**16 500**

EMPLOIS  
(horticulteurs, pépiniéristes,  
semenciers)

**56 000**

EMPLOIS  
(grossistes, jardinerie, livres-  
services agricoles, fleuristes)  
auxquels s'ajoutent des magasins  
de la distribution non spécialisée et  
le commerce en ligne

**113 500**

EMPLOIS  
(entrepreneurs du paysage,  
paysagistes concepteurs,  
engazonneurs, élagueurs...)

Source : VALHOR, Chiffres clés de la filière - Édition mars 2022

### A propos de VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP).

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les 10 organisation professionnelles membres :

- Développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement
- Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche
- Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande
- Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents

- Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.  
[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) - #LeVegetalCestLaVie

**Contact presse VALHOR :**

Caroline MILLION – 06 81 33 09 17 – [presse@valhor.fr](mailto:presse@valhor.fr)